

Extrait du registre
des délibérations du Siris Autruy Charmont Leouville
Séance du 11/06/2021

<p>Date de la convocation 28/05/2021</p> <p>Date d'affichage 17/06/2021</p>	<p>L' an 2021 le 11 juin à 18 heures, les membres du SIRIS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de Madame Nathalie CHAILLER, Présidente du SIRIS</p> <p>Présents : Mme Nathalie CHAILLER, désignée par la Communauté de Communes du Pithiverais, pour la commune d'AUTRUY SUR JUINE, Présidente, Mme Bernadette DORAT, désignée par le Conseil Municipal d'AUTRUY SUR JUINE, Mme Aurélie LAROYE, vice-présidente, désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE, Mme Marie QUEBRIAC, suppléante désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE, Mme Maria PANNEKOUCKE, désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE, Mme Adeline PERON, désignée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE.</p>
<p>Nombre de membres Afférents au bureau : 6 En exercice : 6 Votants : 6</p>	
<p>Réf : 2021-11</p>	<p>Objet de la délibération : Tarif de la séance de garderie 2021/2022</p>
<p>A l'unanimité Pour : 6 Contre : 0 Abstentions : 0</p>	<p>Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2331-1 et suivants sur les recettes de la section fonctionnement. Vu le budget du SIRIS, Vu la délibération n°2016-20 fixant le prix de la séance de garderie matin / soir à 2 euros au 01^{er} janvier 2017, Considérant qu'il n'y a pas eu de révision des tarifs depuis 2017,</p>
<p>Mention exécutoire : Oui</p>	<p>Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité:</p> <ul style="list-style-type: none">- de porter à 2.20 Euros le tarif de la séance de garderie le matin pour la rentrée 2021/2022- de porter à 2.20 Euros le tarif de la séance de garderie le soir (17h15 - 18h30) pour la rentrée 2021/2022 <p>Les tickets de garderie seront en vente dans les mairies d'Autruy sur Juine et Charmont en Beauce à compter du 26 Août 2021.</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- Préfecture de Pithiviers le :</p> <p>et publication ou notification du :</p>	<p>Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme. La Présidente – Nathalie CHAILLER</p>